

ICI ON AGIT POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES INONDATIONS



ET PRÉSERVER LES PERSONNES,
LES BIENS, L'ENVIRONNEMENT

Programme d'action
et de prévention des inondations



Vers un territoire moins vulnérable face au risque d'inondation

2007, 2008, 2013, 2014, 2018... Ces épisodes d'inondation ont montré la vulnérabilité des biens et des personnes. Une volonté politique forte est née de ces constats.

Elle se concrétise à travers le dispositif PAPI, pensé à l'échelle du territoire des 4 vallées, afin de diminuer les conséquences des crues et inondations, d'un point de vue humain, économique et environnemental.

Le bassin de risque



**Périmètre du PAPI
des 4 vallées**

31 Communes

(dont Vienne, classée TRI
« Territoire à Risque important
d'Inondation »)

470 km²

90 000 habitants

Réseau hydrographique principal :

La Gère, la Véga, La Sévenne,
la Gervonde-Ambalon-Vesonne.

Artas
Beauvoir-de-marc
Charantonnay
Heyrieux
Châtonnay
Chuzelles
Culin
Diemoz

Estrablin
Eyzin-Pinet
Jardin
Lieudieu
Luzinay
Meyrieux-les-Etang
Meyssiez
Moidieu-Détourbe

Oytier-St-Oblas
Pont-Evêque
Royas
St-Georges-
d'Esperanche
St-Jean-de-Bournay
St-Just-Chaleyssin
St-Sorlin-de-Vienne

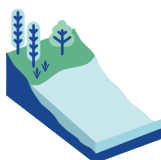
Ste-Anne-sur-Gervonde
Savas-Mépin
Septème
Serpaize
Valencin
Vienne
Villeneuve-de-marc
Villette-de-Vienne



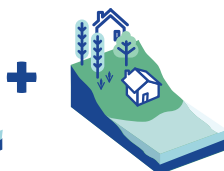
**Qu'est-ce
que le risque
inondation ?**

L'aléa devient un risque lorsqu'il y a des enjeux et qu'il provoque des pertes ou des dommages (humains, matériels, environnementaux...).

Aléa
Phénomène naturel
d'inondation
+ ou - fort



Enjeu
Personnes, biens,
activités susceptibles
d'être inondés
+ ou - vulnérables



Risque
d'inondation
+ ou - critique



LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INONDATIONS



Programme d'Action
Prévention Inondation

P.A.P.I

⚡ vallées

LE PAPI D'INTENTION

Axes 1 > 5

2019 > 2021

37
actions

1 752 300€

LE PAPI COMPLET

Axes 1 > 7

à partir
de 2022

Durée prévue
5 ans

1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque.

2

Surveillance et prévision.

3

Alerte et gestion de crise.

4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme.

5

Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes.

6

Ralentissement des écoulements.

7

Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

Les étapes du projet

Labellisation
et signature

Été 2019

Mise en œuvre
PAPI intention

Sept. 2019

Concertation
PAPI complet

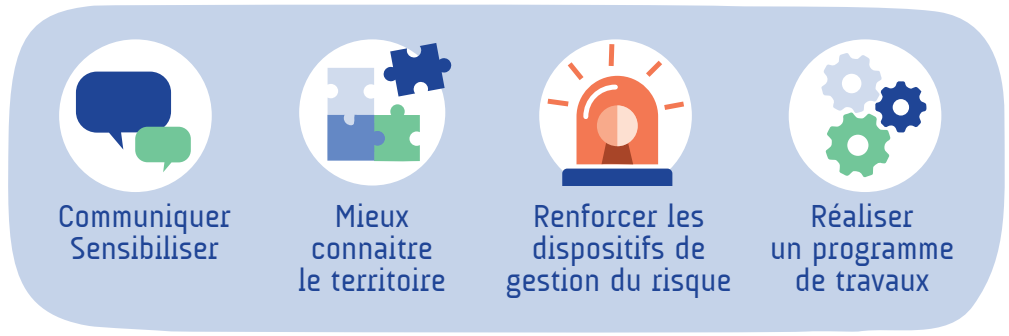
2022

Mise en œuvre
PAPI complet

Après 2023

MIEUX PRÉVENIR ET MIEUX AGIR FACE AU RISQUE INONDATION

Une mise en œuvre en deux temps



1 DÉFINITION - PRÉPARATION > PAPI D'INTENTION

Acquérir des données

Les études de connaissance menées à l'échelle du bassin de risque concernent notamment le recensement des crues historiques (capitalisation et pose de repères de crues), la topographie du territoire, le fonctionnement hydraulique et l'analyse du risque inondation dans son ensemble. > 🔍

Communiquer, se concerter

Comité de pilotage ou technique, groupes de travail, participation citoyenne... la concertation est au cœur de la démarche PAPI, pour que le programme soit porté et partagé par tous. La sensibilisation grand public ainsi que l'information préventive ciblée (DICRIM...) jouent également un rôle majeur dans la prévention du risque.

Préparer la gestion du risque

L'engagement d'une réflexion autour des dispositifs de surveillance en cas de crues (réseau de mesure, système d'alerte...) et l'accompagnement à la gestion de crise (PCS, plan de mise en sécurité) sont des exemples de préalables à la gestion du risque, tout comme les diagnostics individuels de vulnérabilité en zones inondables.

CONSTRUIRE UN PROGRAMME D' ACTIONS PARTAGÉES COMPRENANT :

- Un Schéma d'aménagement hydraulique qui propose des mesures de protection
- Des actions et des solutions de prévention contre les risques d'inondation

2 MISE EN ŒUVRE > PAPI COMPLET

DÉPLOYER LE PROGRAMME DE PRÉVENTION

- Dispositifs de surveillance et de gestion de crise
- Réduction de la vulnérabilité
- Sensibilisation

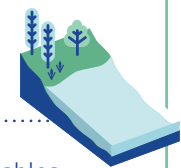
RÉALISER LE PROGRAMME DE TRAVAUX

- Travaux fondés sur la nature :**
Zones d'expansion de crues, zones humides...
- Restauration hydromorphologique :**
Divagation, débordements en zones choisies...
- Lutte contre le ruissellement :**
Mesures agro-environnementales, protection en milieu urbain...
- Ouvrages de protection :**
Ouvrages hydrauliques

Zoom sur l'étude des risques

ANALYSE DES ALÉAS D'INONDATION

- Crue des rivières :** débits de crues, zones inondables...
- Ruissellement** de versant (agricole et urbain)
- Crue torrentielle** dans les combes : transport solide, ouvrages de stockage
- Etangs :** risque de rupture, capacité de stockage...



ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DES ENJEUX

Bâti, activités économiques, réseaux, zones environnementales à protéger, patrimoine...



ANALYSE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES ET DES DIGUES

Inventaire, diagnostic des besoins en entretien, définition des systèmes d'endiguement potentiels...



CARTOGRAPHIE DES SECTEURS A PROTÉGER

La concertation au coeur de la démarche PAPI

Le SIRRA* (Syndicat isérois des rivières Rhône aval) est la structure porteuse du PAPI. Elle pilote le projet de manière collective avec les acteurs du territoire :

Acteurs institutionnels : services de l'Etat (DDT38*, DREAL, Agence de l'Eau), collectivités (les 3 EPCI du territoire **Vienne Condrieu Agglomération***, **Bièvre Isère Communauté***

et la **Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné***, les 31 communes, le Département de l'Isère et les SCOT.

Représentants d'usagers : organisations professionnelles (chambres consulaires), associations, usagers de la rivière

Grand public : Comité citoyen

**également maîtres d'ouvrage de certaines actions*

Comité citoyen

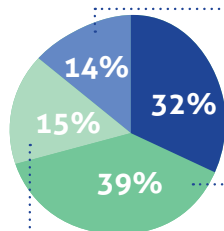
Les habitants, en ayant manifesté l'intérêt, sont ponctuellement sollicités pour s'investir dans la construction du programme PAPI et le déploiement de certaines actions.

Pour plus de renseignement, contacter Emmanuelle Tachaires, l'animatrice du PAPI : emmanuelle.tachaires@sirra.fr



Des actions rendues possibles grâce au soutien financier des partenaires

Montant total du programme d'action
1 752 300 € HT



Au fait, connaissez-vous les missions du SIRRA ?



Quantité de l'eau



Qualité de l'eau



Gestion de projets



Prévention inondation



Fonctionnalités & milieux naturels



Sensibilisation & concertation



SIRRA
366, rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echarrières
38440 Saint-Jean-de-Bourney
Tel : 04 74 59 73 08
Mail : contact@sirra.fr
www.sirra.com